

Refuge LPO

Entreprises

La biodiversité au cœur
de votre entreprise



1921
2021



Refuges[©]
LPO

lpo.fr



PRÉSERVEZ LE PATRIMOINE NATUREL DE VOTRE ENTREPRISE

La démarche Refuges LPO s'applique aux entreprises qui souhaitent s'engager concrètement pour la préservation de la biodiversité.

La gestion écologique d'un site permet de préserver son écosystème et d'accueillir plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux, papillons, chauves-souris, etc. et plusieurs centaines d'espèces de plantes sauvages !



L'inscription Refuge LPO comprend l'envoi d'un coffret pédagogique composé d'un nichoir à mésanges bleues, 3 livrets mini-guides, un livret d'activité, un jeu d'identification des oiseaux et un calendrier « Agissons au fil des saisons ».

Vous bénéficiez également d'un abonnement au programme, qui vous permettra notamment d'accéder à votre Espace Refuge LPO sur lequel vous pourrez tenir le tableau de bord de votre Refuge et y suivre son évolution, lors d'animations par exemple avec vos salariés.

✓ **Le programme national Refuges LPO, 1^{er} réseau de jardins écologiques de France, propose un accompagnement sur-mesure pour :**

- Intégrer la biodiversité à la démarche environnementale de l'entreprise, dans le cadre de la politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), des normes ISO 26 000 ou 14 001
- Accueillir la biodiversité sur les espaces verts et les bâtiments et contribuer à améliorer les connaissances naturalistes
- Sensibiliser, former et mobiliser concrètement les collaborateurs et les parties prenantes de l'entreprise autour d'un projet commun d'intérêt général
- Améliorer le cadre de vie et donc le bien-être au travail
- Communiquer sur les actions mises en place et valoriser l'engagement volontaire pour la nature

✓ **Agir, sensibiliser et mobiliser les parties prenantes de l'entreprise**

Salariés, clients, fournisseurs, sous-traitants

Chaque acteur peut s'impliquer dans des actions concrètes pour préserver la biodiversité du site

Grand public

Ouverture possible du site au grand public sur un espace défini, ou journées portes ouvertes, favorisant ainsi l'ancrage de l'entreprise dans son territoire.

La LPO se réserve le droit de proposer aux entreprises dont l'activité ou l'image est incompatible avec la protection de la nature et la LPO, de bénéficier d'un accompagnement adapté sans affichage « Refuges LPO ».



UNE DÉMARCHE PERSONNALISÉE ET CONCERTÉE

Un accompagnement adapté à votre projet.



CONNAÎTRE

✓ Diagnostic biodiversité et analyse des enjeux écologiques

- Inventaires naturalistes (faune, flore, paysages)
- État des lieux des pratiques de gestion du site
- Identification et analyse des questions de cohabitation avec la faune sauvage
- Conseils pour améliorer la connaissance des espèces

AMÉNAGER & GÉRER

✓ Élaboration d'un plan d'actions concerté répondant aux enjeux

- Gestion écologique de l'espace vert (génie écologique)
- Aménagements favorables à l'accueil et la circulation de la faune sauvage
- Formation et conseil auprès des agents techniques pour la mise en œuvre des actions

COMMUNIQUER & MOBILISER

✓ Sensibilisation des citoyens, valorisation de l'engagement

- Outils et animations pédagogiques pour faciliter l'appropriation des actions menées
- Implication des salariés dans des programmes de sciences participatives (observation de la faune et/ou de la flore sauvages)
- Organisation d'événements : inauguration du Refuge, Fête de la Nature, etc.
- Communication sur les supports LPO (*L'OISEAU Magazine*, sites web, réseaux sociaux...)

ÉTAPES DE CRÉATION DU REFUGE

CONTACT

Visite du site / Étude du projet

PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Élaboration d'un devis / Convention

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Inventaires naturalistes
Analyse des pratiques

PLAN D' ACTIONS

Préconisations d'aménagement et de gestion, sensibilisation

LANCEMENT OFFICIEL*

Pose du panneau
Inauguration

MISE EN ŒUVRE

Accompagnement technique, suivis écologiques, animations

ÉVALUATION ET BILAN

Inventaires naturalistes
Réunion de synthèse

RENOUVELLEMENT

Nouveau plan d'actions

Convention de 3 à 5 ans

CHARTRE DES REFUGES LPO

En créant un Refuge LPO, l'entreprise est volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature sur son site. Pour cela, elle exclut la chasse et la pêche et s'engage à :

✓ Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages

✓ Préserver son Refuge de toutes les pollutions

✓ Réduire son impact sur l'environnement

*La communication sur la création du Refuge pourra être lancée dès que le site est suffisamment accueillant pour la faune, selon l'état initial du site et des pratiques.



QUELQUES ENTREPRISES DÉJÀ ENGAGÉES :

■ **ENEDIS** : dans le Rhône (69), Enedis gère de manière écologique 27 ha à Saint-Pierre-la-Palud depuis 2011, afin d'accroître la biodiversité. La LPO a aidé à la réalisation de plusieurs mares pour renforcer la trame bleue quasi inexistante sur le site. Ce site est un lieu de formation qui accueille 10 000 stagiaires chaque année.

■ **ITANCIA** : l'entreprise sensibilise ses salariés à travers la mise en place d'un club Nature mobilisant les enfants des salariés autour notamment d'ateliers de construction de nichoirs.

■ **YVES ROCHER** : depuis 2008, le groupe Yves Rocher est engagé avec la LPO Ille et Vilaine (35) pour étudier la biodiversité de l'Eco Hôtel Spa (10 ha) ainsi que le site de Ploërmel (12 ha). 12 sites ont rejoint la LPO pour une superficie totale de 100ha en gestion écologique.

■ **LÉA NATURE** : à Périgny (17), l'entreprise est engagée dans ce programme depuis 2011 et s'est dotée d'une toiture végétalisée et de nichoirs intégrés directement dans le bardage des bâtiments.

Pour chacun de ces projets, les salariés et les dirigeants ont été impliqués dans les actions mises en place.

ALLER PLUS LOIN,
DEVENIR MÉCÈNE DE LA LPO

Pour soutenir des programmes d'intérêt général pour la Nature, au-delà du projet Refuge sur le site de l'entreprise, devenez mécène de la LPO et bénéficiez de 60% de déduction fiscale sur vos dons. Pour en savoir plus, contactez le service Partenariat.



La LPO est une association créée en 1912 et reconnue d'utilité publique. Elle est également le partenaire officiel en France du réseau BirdLife International. Forte de plus de 59 000 adhérents, la LPO agit pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement afin de lutter contre le déclin de la biodiversité. Le programme national Refuges LPO existe depuis 1921 pour protéger la nature de proximité.

Grâce à son implantation sur l'ensemble du territoire, la LPO accompagne les entreprises dans la démarche Refuges LPO.

Plus d'informations sur
lpo.fr

Votre contact LPO local :

LPO France • Service Refuges LPO
Fonderies Royales • CS 90263 • 17305 Rochefort cedex
refuges@lpo.fr • 05 46 82 12 34



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

